

BOUIRA

Les Patriotes manifestent devant la Wilaya

Ils étaient, encore une fois, des dizaines de Patriotes affiliés à la Coordination nationale des Patriotes à se rassembler hier devant le siège de la Wilaya pour réitérer auprès des autorités leurs revendications.

Ils étaient là de corps, mais ailleurs d'esprit. C'est que dès l'abord, ils nous expliquent tous leur colère face à un vécu pas du tout enchanteur. Un quotidien plutôt des plus pénibles. des pensions indécemment pour les veuves de Patriotes qui touchent à peine 8 000 dinars par mois, des Patriotes invalides qui touchent 15 000 dinars, d'autres qui sont rabroués en leur signifiant qu'ils n'ouvrent pas du tout droit à la pension, des cartes Chifa qui sont délivrées au compte-goutte et avec un taux de 80 % ; des quotas de

logements sociaux inexistantes alors qu'ils sont des centaines d'orphelins, leurs pères tombés au champ d'honneur car ayant aimé ce pays pour lequel ils se sont sacrifiés, à vivre dans la précarité et la misère ; d'autres qui n'étaient plus là, hier, mais vivant des situations intenable, avec des handicaps qui les ont forcés au fauteuil roulant à vie ; telle est l'histoire des Patriotes, ces «ridjal wakifoun» qui étaient un certain jour l'exemple de bravoure dans la lutte antiterroriste, des hommes qui avaient bravé la peur et qui

étaient aux côtés des éléments de l'ANP à combattre les terroristes et à les traquer partout.

Hier, le coordinateur national des Patriotes, Ali Bouguettaya, était encore là pour rappeler combien ces dizaines de milliers de Patriotes sont marginalisés et méprisés. Sur place, il nous dira qu'ils étaient au total, quelque 116 000, patriotes à avoir participé corps et âmes à la lutte antiterroriste. Depuis le début des années 2 000, l'Etat a décidé dans le cadre d'un retour progressif de la sécurité et de la paix, de libérer ces Patriotes. Quelques années plus tard, sentant que l'Etat n'avait pas l'intention de prendre en compte leur engagement aux côtés des éléments de l'ANP et des autres

corps de sécurité, ces Patriotes ont multiplié les rencontres en créant un cadre dans lequel ils allaient revendiquer leurs droits.

La Coordination nationale des Patriotes est née et à partir de là, les représentants de l'Etat se sont, à maintes reprises, réunis avec leurs représentants mais, «force est de constater que de toutes ces rencontres, aucune avancée palpable n'est enregistrée», nous dira amer, Ali Bouguettaya qui a rappelé qu'une délégation venait d'être reçue par le chef de cabinet du wali en présence du responsable de la sécurité de la wilaya. Notre interlocuteur nous résumera la situation des Patriotes en quelques points essentiels.

Y. Y.

LE TRANSPORT MARITIME URBAIN ARRIVE À ORAN

Oran/Aïn-Turck en 20 mn, ce sera bientôt possible

Jusqu'à-là, les Oranais avaient une vague idée d'un projet annoncé discrètement concernant la réalisation d'une ligne de transport maritime urbain reliant Oran à la commune Aïn-Turck. Hier, nous avons assisté à la présentation de l'état d'avancement de l'étude du projet qui est fin prête et dont le lancement effectif des travaux devrait avoir lieu incessamment. Ce qu'il faut retenir, c'est bien l'insistance du wali d'Oran à ce que cette ligne de transport par bateau puisse être livrée pour cette saison estivale. Un pari qui semble improbable mais pas impossible face à l'enveloppe financière qui lui a été consacrée, près de 800 millions de dinars.

Amel Bentolba -Oran- (le Soir) - Ainsi, hier, les deux directeurs des ports d'Oran et d'Arzew ont signé un accord pour sceller la réalisation de ce projet. La ligne de transport maritime aura comme

point de départ, le quai de Béni Saf à l'intérieur du port d'Oran, qui répond aux exigences techniques et de commodités pour édifier la station de transport maritime et comme point d'arrivée un ouvrage

qui sera réalisé au niveau du littoral de Aïn-Turck.

Concernant le site de débarquement au niveau de la plage de Aïn-Turck, après prospection et étude, celui des Dunes situé à environ 14 km à l'ouest du port d'Oran a été retenu. Il se trouve à l'extrémité est de la plage Cap Falcon. Le site présente plusieurs accès, que ce soit pour les piétons en passant par des escaliers déjà existants, ou pour les véhicules où une route goudronnée aménagée est disponible, fera remarquer le représentant du bureau d'étude lors de sa présentation. Le navire qui devrait assurer le transport est d'une longueur de 37.50m, il peut contenir 206 passa-

gers et effectuera jusqu'à 8 descentes/jour. Si l'on opte pour la formule balade, la durée de la traversée sera de 30 mn, dans le cas de la formule transport, cela durera 20 mn. Le projet nécessitera des ouvrages de protection à savoir le brise-lames ; il s'agit, dira l'exposant, d'une digue à talus, qui est un ouvrage de protection principalement constitué d'enrochement naturel et artificiel (blocs). Cet ouvrage sert, dit-il, à protéger les ouvrages d'accostage de l'attaque des houles venues du large. Le montant des travaux pour la réalisation du brise-lames est de 250 000 000 DA-HT, apprend-on.

A. B.

SIDI-BEL-ABBÈS

922 nouveaux lieutenants de la police prêtent serment

La cour de Sidi-Bel-Abbès a abrité hier une cérémonie solennelle présidée par le procureur général en présence de magistrats et hauts cadres de la police avec, à leur tête, le chef de Sûreté de wilaya lors de laquelle 922 nou-

veaux lieutenants ont prêté serment. Ces lieutenants étaient déjà en fonction auparavant dans le corps de la police et avaient poursuivi leurs études universitaires en parallèle pour décrocher des licences et plus, avant de pré-

tendre à une formation au niveau de l'école de police Taïbi-Larbi de Sidi-Bel-Abbès pour être promu à ce grade.

Leur formation, qui a duré 24 mois, a été dispensée par alternance. Cette promotion est la 2^e

du genre à Sidi-Bel-Abbès après une formation par alternance pour être promu à des grades supérieurs. Les 922 lieutenants iront après renforcer les rangs des cadres de la police de la wilaya.

A. M.

BIR OULD-KHELIFA

1 mort et 5 blessés dans le dérapage d'un véhicule sur la RN 14

C'est au retour vers Khemis Miliana, mardi dernier, peu avant 17h qu'un véhicule léger, une Renault Twingo, venant de Bordj Emir-Khaled, au lieudit Douar Zenati, dans la commune de Bir Ould-Khelifa, pour une raison encore indéterminée, a dérapé et est allé percuter de plein fouet une arbre puis un parapet en béton.

Les éléments de la Protection civile de l'unité de Khemis Miliana qui ont intervenu sur le lieu du sinistre ont retiré de la carcasse du véhicule six personnes blessées, toutes de sexe féminin, appartenant à une même famille, à savoir la mère, T. Amina 64 ans, K. Radhia 39 ans, K. Asma 30 ans, A. Radjaâ 18 ans, R. Cheïmaâ 16 ans, Y. Iktihal 3 ans. Les six victimes ont été évacuées vers le service des urgences médico-chirurgicales de l'hôpital de Khemis-Miliana. Parmi les six personnes blessées, souffrant de divers traumatismes, K. Radhia a succombé à ses blessures. Elle a été inhumée, dans l'après-midi d'hier, au cimetière de Sidi-Abdelkader à Khemis Miliana.

Karim O.

MOSTAGANEM

Avec une haine féroce, un homme tue sa jeune épouse

Accusé d'actes de tortures et de barbarie ayant entraîné la mort, un homme de 31 ans a été mis sous mandat de dépôt à l'issue de sa présentation devant le procureur de la République et le juge d'instruction mardi dernier au palais de justice de Sidi-Ali.

L'homme H.L. a avoué avoir tué sa deuxième épouse de 26 ans, une fille originaire de son patelin, dans la localité de Khadra, et titulaire d'un master en littérature arabe. Le mis en cause explique son crime odieux à la gendarmerie en évoquant une prétendue infidélité, il livrera d'ailleurs les détails de sa vie avec un mariage arrangé entre les deux familles. L'enquête a révélé que le tueur avait ligoté, bâillonné et électrocuté (avec des décharges électriques sur tout le corps) sa femme qui a succombé à ses blessures. Le tueur avait pris la fuite avant d'être interpellé dans sa région par les services de sécurité quelques jours après l'homicide. Le parquet de Sidi-Ali a ouvert une enquête judiciaire pour assassinat et tortures.

A. B.

KHENCHELA

Levée de sanctions sur les centres d'examen de Mahmel

Un grand ouf pour les candidats du bac et du BEM puisque la ministre de l'Education, lors de sa visite à Khenchela, a décidé de lever les sanctions sur les centres d'examen et désormais, les lycéens et les collégiens pourront à partir de cet été passer leurs épreuves de passage aux cycles supérieurs à domicile, chose qui a fait plusieurs heureux parmi la population de Mahmel et surtout le président de la commune

de Tazouguet qui a versé des larmes de joie en entendant M. la ministre prononcer cette décision. De son côté, le directeur de l'éducation de Khenchela, Kadri Lembarek, a mis en valeur cette décision et a décidé de mettre tous les moyens logistiques et humains pour permettre aux candidats de tous les cycles d'aller de l'avant dans le but de réaliser les meilleurs résultats.

Benzaim A.

BRÈVES DE TLEMCEN

Réfection des trottoirs : enfin une bonne solution

L'état des trottoirs donnait une très mauvaise image du centre-ville, notamment les grandes artères. Un carrelage de mauvaise qualité et en piteux état était un vrai danger pour les piétons. Fallait-il importer ce carrelage de l'est du pays, alors que la solution était des plus simples et moins coûteuse. Les travaux en cours semblent être appropriés, et pour cause, les trottoirs sont refaits avec un béton tapissé pour éviter les glissades. Si le côté esthétique est un peu sacrifié, la qualité des travaux rassure les citoyens, qui sont plutôt satisfaits. Pour rappel, l'aménagement de ces servitudes publiques a été fait à plusieurs reprises et ce, depuis les années 80, sans résultat. Encore une fois les solutions les plus simples s'avèrent les meilleures.

À quand la fin des parkings sauvages ?

Ce phénomène est devenu par la force des choses un problème qui ne concerne pas seulement les automobilistes, mais aussi les piétons. Ne peut-on pas réglementer cette activité, car ce qui se passe est d'une certaine gravité, cet espace exploité par des «parkingiers» plutôt bien armés est une violation de la loi. Depuis quand l'espace public est-il devenu une propriété privée ? Les automobilistes sont rackettés, au su et au vu de tout le monde. On ne peut que louer la dernière initiative de la DGSN qui a entamé une campagne afin de libérer ces espaces publics au niveau du Grand Alger, en attendant sa généralisation à travers tout le territoire national.

Délais de réalisation, fini la complaisance

Depuis le dernier avertissement (plutôt sévère) lancé par le wali à un responsable d'une entreprise chinoise, lors d'une visite de travail dans un chantier qui accusait du retard dans l'avancement des travaux, beaucoup d'entreprises ont préféré prendre les devants, en renforçant leurs chantiers avec de la main-d'œuvre nécessaire. Rappelons à l'occasion, qu'un chef d'entreprise qui voulait justifier le retard par le manque de main-d'œuvre, a eu plutôt une réponse appropriée du wali, ce dernier lui conseilla tout simplement d'offrir un salaire décent à ses ouvriers : une main-d'œuvre de qualité ça se paye.

M. Zenasni

CHLEF

Nouveau recteur à l'université

Il s'agit de Hocine Abdelkader, vice-recteur chargé de la pédagogie. C'est un scientifique, ancien professeur de génie mécanique. Il remplace M. Boudoukha qui a déposé sa démission. Il a réintégré son poste d'enseignant à l'université de Mostaganem. La charge de travail et le nombre élevé d'étudiants dans cette structure qui a une vocation régionale seraient à l'origine de cette désaffectation.

Madjdoub Ali